المكتب الوطني للإستشارة الفلاحية
ⵓⵔⵔⴰⵡ ⵓⵏⴰⵎⵓⵔ ⵏ ⵜⵣⵔⴼⵜ ⵏ ⵜⵎⴰⵣⵉⵖⵜ
Office National du Conseil Agricole

المملكة المغربية
Royaume du Maroc
وزارة الفلاحة والصيد البحري والتنمية القروية والمياه والغابات
ⵜⴰⵎⴰⵡⴰⵙⵜ ⵏ ⵜⵣⵔⴼⵜ ⴷ ⵜⵙⴰⵡⴰⵍⵜ ⵜⴰⴼⵍⵍⴰⵃⵜ ⴷ ⵜⵎⵔⵉⵎⵜ ⴷ ⵉⵣⵔⴼⴰⵏ
MINISTÈRE DE L'AGRICULTURE, DE LA PÊCHE MARITIME, DU DÉVELOPPEMENT RURAL ET DES EAUX ET FORÊTS

N°: 2845 ONCA / DRHS/DRH/SDRH

Rabat, le..... 10 NOV. 2025

DECISION

LE DIRECTEUR GENERAL DE L'OFFICE NATIONAL DU CONSEIL AGRICOLE

- Vu la loi n° 58-12 portant création de l'Office National du Conseil Agricole, promulguée par le dahir n°1-12-67 du 4 Rabii I 1434 (16 Janvier 2013),
- Vu le statut du personnel de l'Office National du Conseil Agricole ;
- Vu l'Organigramme de l'Office National du Conseil Agricole tel qu'il a été modifié et complété ;
- Vu le Décret n° 2.11.681 du 28 hija 1432 (25 novembre 2011) relatif aux modalités de nomination des Chefs de Division et de Service dans les Administrations publiques ;
- Vu la circulaire du Chef de Gouvernement n° 7/2013 en date de 18 joumada II 1434 (29 avril 2013) relative à la nomination aux postes de responsabilité au niveau des Etablissements publics ;

****DECIDE****

ARTICLE 1 : L'Office National du Conseil Agricole annonce l'ouverture des candidatures pour pourvoir au poste de **Directeur Régional du Conseil Agricole de l'Oriental** relevant de l'Office National du Conseil Agricole.

ARTICLE 2 : Les candidatures sont ouvertes aux cadres nationaux relevant des Services de l'Etat, des Etablissements et Entreprises Publics et des Collectivités Territoriales, dont les statuts du personnel prévoient la possibilité de leur détachement auprès des Etablissements Publics ;
Les candidats doivent justifier des conditions suivantes :

- ✓ Etre classés au moins au grade d'administrateur de 2éme grade ou d'ingénieur d'Etat ou à des grades équivalents ayant un indice similaire ;
- ✓ Disposer, au moins, d'un diplôme permettant d'accéder au grade d'administrateur de troisième grade ou à un grade assimilé ;
- ✓ Justifier, d'au moins, quatre (4) années de service en tant que titulaire pour l'accès au poste de Directeur Régional du Conseil Agricole ;
- ✓ Avoir exercé au moins la fonction de chef de service ou un poste équivalent ;
- ✓ Disposer d'excellentes connaissances dans le domaine du conseil agricole ;

المكتب الوطني للإستشارة الفلاحية، شارع محمد بالعربي العلوي، الرباط صندوق البريد 6672 الرباط المعاهد - الهاتف : 537776513 (0) 212+ - الفاكس : 89 92 77 537 (0) 212+
الموقع الالكتروني : www.onca.gov.ma
OFFICE NATIONAL DU CONSEIL AGRICOLE, AVENUE MOHAMED BELARABI ALAOUI - RABAT B.P: 6672 - RABAT INSTITUTS - TÉL : +212 (0) 537 77 65 13 - FAX: +212 (0) 537 77 92 89
SITE WEB : WWW.ONCA.GOV.MA

ARTICLE 3 : Les missions et les attributions du poste à pourvoir figurent dans les fiches de poste jointes à cet avis ;

ARTICLE 4 : Les candidats désirant postuler au poste sus indiqué doivent présenter un dossier en **cinq (05) exemplaires**, regroupant les pièces suivantes :

1) Une demande de candidature portant obligatoirement l'avis favorable de l'Administration d'origine et la Direction des Ressources Humaines, ainsi que l'avis du supérieur hiérarchique sur les compétences du candidat, y compris pour les candidats faisant partie du personnel de l'ONCA ;
2) Un CV mentionnant les compétences du candidat, son parcours professionnel et les postes qu'il a occupé auparavant ;
3) Une copie de la carte d'identité nationale ;
4) Toutes les pièces justificatives des conditions demandées pour occuper les postes en question (Diplôme, Attestation récente de travail …) ;
5) Un plan d'action et la méthodologie proposés par le candidat pour une gestion optimale du poste en question.

Les candidats qui seront présélectionnés sont appelés à présenter leurs programmes de travail et leurs visions stratégiques pour le poste devant la commission de sélection.

ARTICLE 5 : Les dossiers de candidature doivent être déposés au secrétariat de la Direction des Ressources Humaines et Support relevant de l'ONCA située à l'Avenue Mohamed Belarbi Alaoui, en face de la Mosquée Lalla Soukayna ou envoyés par voie postale à l'adresse : BP 6672, Avenue Mohamed Belarbi Alaoui Rabat-Instituts, **au plus tard, le 25 Novembre 2025 à 16h00**.

ARTICLE 6 : Cette décision est publiée sur le site **www.emploi-public.ma** et sur le site officiel de l'ONCA : **onca.gov.ma**

Le Directeur Général de l'Office National du Conseil Agricole

Hicham RAHALI

FICHE DE POSTE DU DIRECTEUR REGIONAL DU CONSEIL AGRICOLE

NOM DU POSTE	DIRECTEUR REGIONAL DU CONSEIL AGRICOLE
MISSIONS ET RESPONSABILITES	• Elaborer et actualiser les plans d'actions régionaux annuels du conseil agricole en se basant sur les plans agricoles régionaux (PAR) et se concerter avec les services décentralisés et déconcertés du Ministère de l'Agriculture (MADRPMEF) et garantir leur exécution ; • Veiller sur l'exécution des missions de développement agricole assignées à l'ONCA ; • Gérer et Organiser le réseau des chefs de Centres de conseil agricole (CCA) ; • Assurer la coordination entre les différents centres de conseil agricole de la région ; • Recueillir et valider les informations et données émanant du terrain avant la transmission aux services de l'ONCA au niveau central ; • Superviser et contrôler toutes les composantes et les entités relevant de la Direction Régionale du Conseil Agricole ; • Gérer la direction et son équipe.
COMPETENCES REQUISES	• Bonnes Connaissances dans le domaine de l'agriculture et du conseil agricole ; • Capacité de gestion et de management vertical avec coordination ; • Capacités organisationnelles ; • Anticipation et prise d'initiative ; • Bon relationnel.

Office National du Conseil Agricole
DRH